

# COURS DE PEDAGOGIE THÉORIQUE ET PRATIQUE

Gabriel Compayré

1897

Librairie classique Paul Delaplane

EXTRAIT :

DEUXIÈME PARTIE : PÉDAGOGIE PRATIQUE

LEÇON III

LES LEÇONS DE CHOSES

**Origine des leçons de choses. - Malentendus sur le sens du mot. Définition des leçons de choses. - Abus des leçons de choses. Formalisme nouveau. - Diverses formes des leçons de choses. Leur domaine propre. - Leurs caractères. - Règles des leçons de choses. - Nécessité d'un plan suivi. - Ordre à suivre dans l'étude des qualités des objets. - Préparation des leçons de choses. - Musées scolaires. - Principaux défauts à éviter. - Superfluité de certaines leçons de choses. - Les mots sans les choses. - Abus de la perception sensible. - Que les leçons de choses ne constituent pas un cours régulier. - Programmes actuels. - Ce qu'on peut appeler la méthode des leçons de choses.**

**Origine des leçons de choses.** - Tout le monde parle aujourd'hui des leçons de choses, tous les instituteurs prétendent faire des leçons de choses. Mais, il y a trente ans, le mot était inconnu, dans notre pays au moins, et c'est à une vogue toute nouvelle qu'est dû le crédit de cet enseignement.

Pratiquée en Amérique, sous le nom de *leçon sur le objets (objects lesson)*, la leçon de choses est l'application du principe que Rousseau et Pestalozzi ont popularisé, à savoir : qu'il faut placer dans l'enseignement les choses avant les mots, que les sens, et particulièrement la vue, sont les facultés qui se développent les premières, et que c'est à elles qu'il faut d'abord s'adresser.

D'un autre côté, l'introduction des leçons de choses dans le cadre des études scolaires est le résultat de cette tendance moderne qui pousse les pédagogues à développer de plus en plus le caractère éducatif de l'enseignement. La leçon de choses en effet vaut moins par les connaissances qu'elle communique que par la manière dont elle les communique, par l'action qu'elle exerce sur les facultés d'observation, sur l'attention de l'enfant, par l'intérêt qu'elle cherche à créer en présentant à l'élève des notions familières, accessibles à son intelligence, en retenant son esprit sur des choses qu'il connaît déjà en partie, et qu'on veut seulement lui faire mieux connaître.

Essayons d'abord de définir exactement le sens qu'il convient d'attacher à l'expression de leçons de choses ; nous rechercherons ensuite comment cet enseignement doit être distribué et à quelles conditions il peut porter tous ses fruits.

**Malentendus sur le sens du mot.** - La leçon de choses a eu le même sort que la prétendue méthode intuitive : on a employé ces expressions au hasard pour désigner des pratiques scolaires qui n'ont qu'un rapport lointain avec elles. Comme toutes les nouveautés, la leçon de choses est devenue un grand mot vague, que chacun a interprété à sa manière.

« Une longue observation du monde scolaire, dit mademoiselle Chalamet, nous a convaincue que, si l'on veut ne point s'entendre, il n'est pas de plus sûr moyen que de parler de leçons de choses. Il est, croyons-nous, peu des questions d'enseignement qui donnent lieu dans la pratique à d'aussi étranges malentendus. Il n'y a pas bien longtemps, causant avec un des professeurs d'une grande école, nous lui demandions si l'on faisait dans sa classe beaucoup de leçons de choses. « *Nous en faisons constamment, nous fut-il répondu : nous donnons aux élèves des explications à propos de tout.* » En assistant avec

assiduité, pendant un certain temps, aux leçons de ce professeur, nous nous assurâmes, en effet, que pour lui l'enseignement des leçons de choses consistait à verser à flots les explications verbeuses. »<sup>1</sup>

C'est en partie à madame Pape-Carpantier qu'il faut attribuer la responsabilité de cette extension abusive du sens des leçons de choses. Les modèles qu'elle nous a laissés témoignent d'une invention ingénieuse et d'une exquise délicatesse. Mais ils prouvent aussi que la leçon de choses était pour elle une sorte de procédé encyclopédique, qu'elle appliquait à tout enseignement, un moule banal où elle faisait tout entrer<sup>2</sup>.

« La leçon de choses, disait-elle, enseigne par les réalités mêmes, et de chaque réalité elle fait sortir une connaissance utile et un bon sentiment. »

**Définition des leçons de choses.** - Une des meilleures définitions qu'on ait données des leçons de choses est celle que nous empruntons à M. Bain, qui a écrit sur ce sujet un des chapitres les plus remarquables de sa *Science de l'éducation*.

« Les leçons de choses doivent s'étendre à tout ce qui sert à la vie et à tous les phénomènes de la nature. Elles portent d'abord sur des objets familiers aux élèves, et complètent l'idée qu'ils en ont en y ajoutant les qualités qu'ils n'avaient pas tout d'abord remarquées. Elles passent ensuite à des objets que les élèves ne peuvent apprendre à connaître que par des descriptions ou des figures, et finissent par l'étude des actions les plus cachées des forces naturelles. »<sup>3</sup>

Dans sa dernière partie, la définition de M. Bain est elle-même un peu trop large, puisqu'elle tend à embrasser les parties les plus hautes des sciences physiques. Nous persistons à croire que la leçon de choses doit être seulement un instrument de début, et qu'il ne faut pas la continuer jusqu'au terme de l'enseignement. Nous ne partageons pas sur ce point l'avis de M. H. Spencer qui veut que les leçons de choses soient continuées dans la jeunesse, de façon qu'elles se confondent insensiblement avec les investigations des naturalistes et des savants<sup>4</sup>.

Voici quelques autres définitions qui peuvent servir à nous éclairer sur la nature et sur le but des leçons de choses :

« L'objet déclaré des leçons de choses, dit M. A. Spencer, c'est de donner à l'enfant l'habitude d'observer à fond. »

« La leçon de choses est un procédé d'enseignement, une des applications de la méthode intuitive. »<sup>5</sup>

« Les leçons de choses peuvent être définies des leçons destinées à enseigner les éléments des connaissances par l'usage même des objets. »<sup>6</sup>

Le pédagogue américain Johonnot oppose nettement les leçons de choses aux leçons de mémoire et de récitation :

« La supériorité de la nouvelle méthode sur l'ancienne, pour développer l'attention et exciter l'intérêt, est manifeste. L'instruction nouvelle fait appel à l'expérience, et provoque une activité intense des facultés d'observation. Elle nourrit l'esprit de connaissances réelles et l'arrache à l'état d'inattention et de passivité qui était le résultat de l'ancienne routine. »<sup>7</sup>

La leçon de choses en effet est en opposition directe avec la leçon du livre. Elle dérive de la réaction, d'ailleurs excessive, que la pédagogie moderne a dirigée contre l'instruction purement livresque, comme l'appelait Montaigne.

**Abus des leçons de choses.** - On peut dire qu'en un sens les leçons de choses ont trop bien réussi, que la mode s'en est emparée, et qu'elle a failli les compromettre par l'abus qu'on en a fait.

<sup>1</sup> Mademoiselle Chalamet, *Ecole maternelle*, p. 96.

<sup>2</sup> Madame Pape-Carpantier, *Conférences faites à la Sorbonne en 1867*.

<sup>3</sup> *Science de l'éducation*, p. 184.

<sup>4</sup> *De l'éducation*, p.137.

<sup>5</sup> Mademoiselle Chalamet, *op. cit.*, p.97.

<sup>6</sup> Wickersham, *Methods of instruction*, p. 141.

<sup>7</sup> Johonnot, *Principles and practise of teaching*, p. 84.

Outre qu'on les a célébrées avec un enthousiasme excessif, on les a appliquées indistinctement à toutes les parties de l'enseignement. Il y a eu des *leçons de choses* en morale, en histoire<sup>8</sup> ; on a confondu les leçons de choses avec les expériences et les démonstrations de la science.

C'est dans ce sens que madame Pape-Carpantier disait avec une exagération fâcheuse :

« Le savant dans son amphithéâtre fait une leçon de choses quand il exécute, sous les yeux mêmes de ses disciples, les délicates et brillantes opérations dont il les entretient. »

La leçon de choses, comme son nom l'indique, doit être maintenue dans le domaine des connaissances où il s'agit réellement de choses qu'on puisse montrer, d'objets sensibles qui frappent les yeux de l'enfant. Mais de plus elle n'est et ne peut être qu'une initiation élémentaire aux connaissances de cette espèce ; elle ne doit jamais prendre la forme d'une leçon didactique.

**Formalisme nouveau.** - La leçon de choses n'est rien, ou bien elle est une méthode vivante d'enseignement, où le maître fait preuve de sagacité, d'invention, où il dispose, avec liberté toujours, avec originalité s'il le peut, les connaissances familières qu'il veut communiquer à ses élèves, où à l'exposition il mêle l'interrogation, où il fait appel sans cesse, et en s'inspirant des circonstances, des réponses qui lui sont déjà faites, à l'initiative de l'enfant.

Mais l'esprit formaliste et scolastique reprend toujours ses droits, et les leçons de choses, mal comprises, sont devenues bien vite une nouvelle mécanique scolaire. « C'est ainsi que de nombreux livres scolaires portent, par un contresens peu explicable, le titre de *Leçons de choses*<sup>9</sup>. » On en est venu, dans quelques écoles primaires, à *dicter* des leçons de choses. On est allé plus loin encore ici<sup>10</sup> :

« Lire une leçon de choses est déjà joli, mais il y a mieux, et nous en avons vu *jouer*. C'était dans une station thermale. La ville d'eaux possédait une école. Un dimanche la directrice invita les baigneurs à assister à la distribution des prix. Il y avait un programme pour la fête, et ce programme promettait, entre autres choses, la *représentation* d'une leçon de choses... En effet deux petites files montent sur l'estrade : l'une d'elles est la maîtresse, l'autre joue le rôle des élèves ; et elles se mettent l'une et l'autre à réciter avec volubilité une leçon dialoguée. »<sup>11</sup>

**Diverses formes des leçons de choses.** - Après avoir essayé de définir les caractères essentiels de toute leçon de choses, il faut se hâter de reconnaître qu'il y a différentes manières d'appliquer ce procédé pédagogique.

M. Bain distingue trois formes principales de la leçon de choses :

1° La leçon de choses peut consister à mettre un objet concret sous les yeux de l'élève, à titre d'exemple, pour lui faire saisir une idée abstraite : par exemple, quand on lui présente quatre pommes, quatre noix, pour éveiller en lui la notion du nombre quatre.

2° La leçon de choses peut consister à mettre en jeu les cinq sens, à faire voir, toucher, observer, les qualités de certains objets : sous cette forme la leçon de choses n'est que l'éducation des sens.

3° La leçon de choses enfin peut être employée pour augmenter le nombre des conceptions, pour faire acquérir la connaissance d'objets, de faits, de réalités formées soit par la nature, soit par l'industrie. C'est ce fait que l'on exprime d'ordinaire en disant que la leçon de choses cultive ou développe la faculté de conception et d'imagination.

<sup>8</sup> D'après M. Braun (*op.cit.*, p. 309), les leçons de choses portent nécessairement : « 1° sur la nature ; 2° sur l'homme ; 3° sur la vie sociale ; 4° sur Dieu. »

<sup>9</sup> Mademoiselle Chalamet, *op. cit.*, p. 97.

<sup>10</sup> « Les leçons de choses, dit Johonnot, ne doivent jamais lire tirées d'un livre. Le nom seul de cet exercice semblerait rendre inutile un avertissement de ce genre ; mais il s'est trouvé des maîtres assez *profondément stupides (sic)* pour obliger leurs élèves à apprendre par cœur les modèles de leçons de choses donnés dans les manuels. »

<sup>11</sup> Mademoiselle Chalamet.

« On se fonde alors sur ce que l'enfant connaît et conçoit déjà, pour les dépendre, des objets qu'il ne connaît pas et lui en donner ainsi des idées dont il pourra ensuite tirer parti pour d'autres études. C'est ainsi que l'on peut faire concevoir à des enfants une idée, un peu confuse peut-être, du chameau du désert, du palmier, des pyramides d'Égypte. »<sup>12</sup>

**Domaine propre des leçons de choses.** - A en croire les pédagogues américains, les leçons de choses auraient un champ illimité d'action, aussi illimité que la nature. Elle s'étendrait à l'histoire elle-même<sup>13</sup>. Elle s'appliquerait aux choses idéales aussi bien qu'aux objets matériels. « Dans un sens large le terme *chose* signifie tout ce qui est ou peut être l'objet de la pensée, une opération mentale, comme la perception, un pouvoir moral, comme la conscience<sup>14</sup>. » Il y aurait donc des leçons de choses même en psychologie.

M. Bain, mieux inspiré, limite aux seuls objets sensibles le domaine des leçons de choses :

« La leçon de choses, dit-il, ouvre aux élèves trois vastes domaines, l'histoire naturelle, les sciences physiques et les arts utiles ou tout ce qui sert aux besoins journaliers de la vie ordinaire. »

Nous pensons, comme le pédagogue anglais, que le domaine des leçons de choses est nécessairement réduit aux sciences, ou plutôt aux connaissances familières, usuelles, qui ont réellement pour objet des choses qu'on puisse montrer, faire toucher<sup>15</sup>. Il faut en exclure nettement l'histoire, la grammaire, les sciences abstraites, comme l'arithmétique, et toutes les sciences morales.

**Leur vrai caractère.** - Ce qui achève de distinguer la leçon de choses, ce n'est pas seulement la nature des objets auxquels elle s'applique, c'est la manière dont elle est donnée. Elle ne doit pas avoir le caractère didactique d'une exposition continue, elle doit être une conversation perpétuelle.

M. H. Spencer se plaint avec raison que dans les manuels de leçons de choses on indique longuement une liste de faits que *l'on dira* à l'enfant. D'après lui, il faut seulement provoquer l'enfant à les découvrir par son observation personnelle. Dans la leçon de choses, c'est l'enfant surtout qui doit parler.

« Il faut, dit M. Spencer, écouter tout ce que l'enfant a à nous dire sur chaque objet qu'on lui montre ; il faut l'encourager à dire le plus qu'il peut, appeler quelquefois son attention sur des faits qui lui ont échappé, et lui fournir ensuite on lui indiquer de nouvelles séries d'objets, sur lesquels il puisse de même s'exercer par un examen complet. »

La leçon de choses doit être une transition entre l'enseignement maternel et l'instruction scolaire proprement dite, une initiation à certaines études, et non une méthode générale.

Le maître y est moins un professeur qui expose ce qu'il sait qu'un excitateur de l'intelligence. Voilà pourquoi nous ne pensons pas, malgré l'opinion contraire de M. Spencer, qu'il faille continuer la leçon de choses au-delà des premières années de l'instruction scolaire. La leçon de choses développe surtout les connaissances matérielles, la faculté d'observation sensible. Or il faut le plus tôt qu'on le peut se passer, dans l'enseignement, des choses concrètes et matérielles, pour jeter résolument l'enfant dans le domaine des idées abstraites et générales. Assurément dans l'enseignement de l'histoire, du calcul à tous ses degrés, dans l'enseignement élevé des sciences physiques et naturelles, il ne faudra

---

<sup>12</sup> *Science de l'éducation*, p. 190.

<sup>13</sup> Wickersham, *op. cit.*, p. 144.

<sup>14</sup> Jahonnot, *op. cit.*, p. 87.

<sup>15</sup> Les pédagogues belges veulent que les leçons de choses exercent le plus de sens possible, même l'odorat et le goût. L'instituteur, dans les leçons d'intuition, ne se contentera pas de montrer ; il fera, selon les cas, ouïr (*le son d'un métal*), palper (*le poli ou le poids*), flairer (*les plantes*). goûter (*les fruits*) l'objet proposé à l'examen des élèves (*Traité de méthodologie*, par Achille V-A, p. 156.)

pas s'interdire, il est même ordonné de faire par occasion appel à l'imagination de l'enfant et aux représentations sensibles. Mais cela ne sera qu'un accident, une exception, tout au plus un élément particulier de la leçon. Cet appel à l'expérience ne constituera plus une leçon de choses proprement dite.

**Règles des leçons de choses.** - Il ne faudrait pas conclure, de ce que la leçon de choses est avant tout une conversation libre et familière du maître avec ses élèves, qu'elle n'a pas de règles et pas de principes.

« Elle en a au contraire, dit madame Pape-Carpantier, de très fixes et qui sont tout à fait indépendantes de la fantaisie des maîtres... Ses principes et ses règles sont ceux mêmes des opérations de l'entendement humain. »

La première de ces règles, c'est que chaque leçon ait « son but défini », sa portée limitée.

« Le maître, ajoute M. Bain, doit réfléchir à la direction qu'il veut imprimer à la leçon. Que les leçons soient d'abord plus ou moins décousues, c'est ce qu'il est peut-être impossible d'empêcher ; mais peu à peu il faut qu'il leur donne une certaine unité. »<sup>16</sup>

**Nécessité d'un plan suivi.** - Il ne faut pas seulement que chaque leçon de choses ait son but défini ; il faut aussi que les leçons de choses qui se succèdent soient liées et pour ainsi dire subordonnées les unes aux autres. Les leçons de choses ne seraient qu'un chaos de conversations stériles et de bavardages sans profit, si elles étaient décousues, si elles allaient à l'aventure dans le vaste champ qui leur est ouvert.

« Les leçons de choses doivent être faites dans un esprit systématique, chacune tendant à son objet propre, mais se rattachant par des relations palpables à celle qui a précédé et à celle qui va suivre, de sorte que l'élève soit amené à saisir les rapports des choses et mis en état de les associer dans sa mémoire. Rien de plus inutile que des leçons de choses sans suite et sans ordre. »<sup>17</sup>

**Préparation des leçons de choses.** - Ce qui n'est pas moins nécessaire, c'est que chaque leçon soit préparée avec soin. Rien ne doit être livré au hasard dans ces entretiens familiers, et il faut que le maître soit d'autant plus prêt sur toutes les parties de son sujet que l'imprévu d'une question posée par les élèves pourrait le surprendre et le déconcerter.

« Les leçons de choses demandent une préparation si sérieuse, une connaissance si approfondie du sujet, tant de tact et d'esprit, enfin une collection si judicieusement formée d'objets divers, que cet enseignement ne pénètre pas encore dans les classes. On en parle bien à l'école, quelques instituteurs même se flattent d'y réussir ; mais jusqu'à présent on ne peut guère leur tenir compte que de l'intention. »<sup>18</sup>

Ordre à suivre dans l'étude des qualités des objets. - Madame Pape-Carpantier tenait beaucoup à ce que, dans l'observation des qualités des choses, on s'astreignit à un ordre invariable, dérivé, d'après elle, de la marche naturelle que l'esprit suit dans ses perceptions. Il faudrait, à l'en croire, procéder toujours de la même manière et appeler successivement l'attention de l'enfant sur la couleur, la forme, l'usage et la matière ou les éléments constitutifs de l'objet étudié.

M. Bain n'est pas du même avis :

« Pour faire une leçon de choses, dit-il, on recommande le plus souvent au maître d'indiquer d'abord l'apparence ou les qualités sensibles d'un objet, et d'en faire ensuite connaître les usages. Il vaudrait mieux commencer par indiquer ces usages, en choisissant ceux qui se présentent le plus naturellement, parce qu'un usage est une qualité en action, et que notre intérêt à connaître les objets est d'abord éveillé par l'action qu'ils exercent. »<sup>19</sup>

<sup>16</sup> « Il faut, dit M. Bain, faire le plan d'une série de leçons arrangées de telle sorte que chacune d'elles prépare la suivante : il faut se guider, à mesure qu'on avance, sur ce qu'on a déjà enseigné. »

<sup>17</sup> *Johonnot, op. cit.*, p. 92.

<sup>18</sup> *Rapports et inspection générale*, 1879-1880, p. 210.

<sup>19</sup> *Science de l'éducation*, p. 185.

Et, prenant pour exemple le verre, M. Bain fait remarquer qu'il est inutile de dire aux élèves que le verre est dur, lisse, transparent, ce qu'ils savent déjà très bien. Ce qui les intéressera au contraire, ce qui les instruira, ce sera de les amener à réfléchir sur les usages du verre, peut-être aussi sur les circonstances diverses de sa découverte, sur son histoire.

**Musées scolaires.** - Les leçons de choses exigent l'organisation dans l'école de petits musées scolaires, où l'instituteur trouve à sa portée les objets qui servent de texte à la leçon.

Ces musées devront être en grande partie constitués par les élèves eux-mêmes :

« On demande aux enfants, par exemple, d'apporter le lendemain des feuilles de deux arbres qu'ils n'ont jamais pensé peut-être à distinguer, le poirier et le pommier, le pin et le sapin, ou telles espèces de peuplier ; ou bien c'est telle pierre, tel minéral, tel échantillon de bois, tel produit manufacturé qui se trouve dans la contrée, mais qui manque au petit musée scolaire : il doit toujours manquer quelque chose à un musée scolaire, et je ne serais pas fâché si l'on me disait que chaque génération scolaire est obligée de le reconstituer, pour ainsi dire à neuf, par ses propres recherches ; le grand profit à tirer de ces petits musées de leçons de choses, ce n'est pas de les avoir, c'est de les faire. »<sup>20</sup>

« Le musée scolaire, dit dans le même sens M. Cocheris, est l'œuvre du temps, et il doit contenir surtout des échantillons de l'industrie locale et des spécimens des produits naturels qui développent la richesse du pays. »<sup>21</sup>

On se plaint quelquefois, non sans raison, que les musées scolaires aient pris, dans certaines écoles, des proportions exagérées. Il ne s'agit pas en effet de réunir une collection de curiosités, ou d'établir un musée de luxe, d'inutilités, destiné à frapper l'imagination des visiteurs de l'école ; il s'agit de recueillir, pour en faire usage, les objets qui peuvent réellement servir à l'instruction de l'enfant. Le meilleur musée n'est pas celui où se pressent sous d'élégantes vitrines le plus de spécimens : c'est celui dont on se sert le plus.

Mais en général, dans nos écoles, les musées scolaires ou n'existent pas, ou existent à peine à l'état embryonnaire.

« Les musées scolaires ne se développent que lentement. Quoi de plus facile pourtant que de recueillir tout près de soi, chez l'épicier, le pharmacien, le grainetier, le droguiste, dans les champs et les jardins, les éléments d'une collection utile ? Les musées scolaires manquent ; les collections de Deyrolle sont inconnues. »<sup>22</sup>

Quand ils existent, on ne sait pas en faire usage :

« Les échantillons disparaissent généralement sous une épaisse couche de poussière. »

**Principaux défauts à éviter.** - Mais ce qui importe encore bien plus que les conditions matérielles de la leçon de choses, conditions fournies par les musées scolaires, c'est la manière dont l'instituteur entend cet exercice.

A raison même de la liberté qui caractérise ce mode d'enseignement, la leçon de choses est d'une application délicate ; et un grand nombre de défauts, d'inconvénients possibles doivent être signalés et évités.

**Superfluité des leçons de choses.** - Les leçons de choses telles qu'on les pratique quelquefois sont assurément superflues. Elles prodiguent un temps précieux, comme le fait remarquer M. Bain, à des choses que les enfants savent déjà ou qu'ils peuvent apprendre d'eux-mêmes, par leurs observations personnelles, par leurs conversations avec leurs parents ou avec leurs camarades. On se rappelle les exercices fastidieux que Pestalozzi imposait à ses élèves devant la vieille tapisserie de la salle d'école : *Il y a un trou dans la tapisserie. Le trou de la tapisserie est rond*, etc. Combien de leçons de choses qui ne sont ainsi qu'un stérile bavardage, où l'on apprend aux enfants avec force répétitions que la neige est blanche, que l'encre est noire, que le verre est transparent, que l'oiseau a deux pattes et une tête, que le cheval a deux yeux, deux oreilles et quatre jambes, etc. ?

<sup>20</sup> Nous ne condamnons pourtant pas l'emploi des collections toutes préparées, comme par exemple la collection Dorangeon (publiée chez Delagrave), à condition que le maître en use librement.

<sup>21</sup> *Rapports*, etc., 1879-1880, p. 20.

<sup>22</sup> *Ibid.*, p. 3.

**Les mots sans les choses.** - La leçon de choses mal comprise a pu parfois devenir un pur exercice verbal. Pestalozzi, un des premiers qui s'en soient servis, l'employait comme un moyen d'enseigner le sens exact des mots. Ses exercices d'intuition étaient surtout des exercices de langage. Assurément il est bon et utile d'associer aux exercices d'observation l'apprentissage de la langue. Mais il faut bien se garder, à propos de l'objet qu'on montre à l'enfant, et sous prétexte d'en analyser les qualités, de prononcer devant lui des mots techniques, des mots savants, dont il est incapable de comprendre le sens. Comme on l'a dit, « une seule recommandation résume toutes les autres : *Que la leçon de choses ne dégénère jamais en une leçon de mots.* »

**Abus de la perception sensible.** - Un pédagogue américain, M. Wickersham, fait remarquer avec raison que « le système des leçons de choses tend à retenir l'instruction dans le *concret*, alors que l'enfant est déjà en état de saisir *l'abstrait* ».

« Les éléments de tous les genres de connaissances doivent être enseignés au moyen des objets ; mais il s'en faut que le but supérieur de l'étude soit de familiariser l'esprit avec les choses matérielles. L'enseignement par les choses, s'il est poussé trop loin, rabaisse l'éducation... Dès que l'enfant a appris à compter à l'aide d'objets sensibles, il doit commencer à compter sans leur secours ; dès qu'il a été habitué à saisir les formes matérielles, il doit être exercé à considérer les formes idéales. »

La leçon de choses n'est évidemment qu'un moyen pour s'élever plus haut ; c'est, en quelque sorte, un passage qu'il faut traverser pour aller plus loin, mais où il serait imprudent de stationner trop longtemps.

**Que les leçons de choses ne sont pas un cours régulier.** - L'erreur d'un grand nombre d'instituteurs a été de considérer les leçons de choses comme une matière spéciale du programme des études, et par suite d'y apporter les habitudes ordinaires de l'enseignement, la régularité d'un cours suivi. La leçon de choses, pour être vraiment conforme aux principes qui l'ont inspirée, doit rester libre, souple, variable et mouvante, comme les jeunes esprits auxquels elle s'adresse. Trop souvent elle a dégénéré en interrogations monotones, en nomenclatures sèches et uniformes.

« On ne doit pas souhaiter, dit M. Buisson, de voir la leçon de choses commencer et finir à heure fixe. Qu'elle se fasse tantôt à l'occasion de la leçon d'écriture ou de lecture, tantôt à propos d'une dictée, d'une leçon d'histoire, de géographie, de grammaire, etc. Qu'elle se fasse en deux minutes au lieu de vingt, elle n'en vaudra que mieux. Souvent elle consistera, non pas en une série de questions numérotées, mais en une question vive, précise et nette, qui provoquera une réponse semblable ; souvent ce sera un croquis au tableau noir qui vaudra mieux que toute une description. Un jour, la leçon de choses sera une visite à un établissement industriel, à un monument historique ; ou bien une promenade topographique, ou une course dans les bois, une chasse aux insectes ou aux plantes. »

M. Buisson étend peut-être un peu trop, comme la plupart des pédagogues, le sens de la leçon de choses et la confond à tort avec l'esprit général d'un enseignement intelligent et attrayant. Mais, cette réserve faite, il faut être de son avis et considérer la leçon de choses, non comme un enseignement systématique qui serait emprisonné dans des cadres immuables, mais comme une forme d'instruction infiniment variable et s'adaptant toujours aux circonstances.

**Programmes actuels.** - Le programme officiel ne parle guère des leçons de choses que pour les écoles maternelles, en y rattachant les connaissances sur les objets usuels et les premières notions d'histoire naturelle<sup>23</sup>.

Le programme des écoles primaires proprement dites est muet sur les leçons de choses ; mais il est pourtant évident qu'il les recommande implicitement, puisque, dans l'exposé des

---

<sup>23</sup> Voyez les *programmes* annexés à l'arrêté de 28 juillet 1882. Voyez aussi le *programme spécial des leçons de choses* de la classe enfantine, qui répartit mensuellement les sujets de ces leçons. Ce programme, emprunté en grande partie au travail publié par M. Cadet dans le *Dictionnaire de pédagogie* (article *Leçons de choses*, 2<sup>ème</sup> partie), n'est d'ailleurs qu'un exemple, une indication.

motifs qui précède l'énumération des différentes matières de l'enseignement, la vraie méthode est définie en ces termes<sup>24</sup> :

« En tout enseignement le maître, pour commencer, se sert d'objets sensibles, fait voir et toucher les choses, met les enfants en présence de réalités concrètes... »

« L'enseignement primaire est essentiellement *intuitif*, c'est-à-dire qu'il compte avant tout sur le bon sens naturel, sur la force de l'évidence, sur cette puissance innée qu'a l'esprit humain de saisir du premier regard et sans démonstration, non pas toutes les vérités, mais les vérités les plus simples et les plus fondamentales. »

**La méthode des leçons de choses.** - En un sens, la méthode des leçons de choses peut être entendue comme synonyme de l'art qui doit animer toutes les parties de l'enseignement et s'efforcer de les rendre vivantes et pratiques.

Avec quel enthousiasme M<sup>me</sup> Pape-Carpantier, en 1868, parlait de la méthode nouvelle !

« Mais qui fait donc la valeur des leçons de choses ? A quoi tient qu'elles sont si réputées, si hautement recommandées, et qu'elles sont en effet si profitables ?

« Ah! cela tient à une grande loi terriblement méconnue, qui ne veut pas qu'il y ait de *patient* en éducation ; qui veut que l'élève y soit un agent actif, aussi actif que le maître ; qu'il soit son collaborateur intelligent dans les leçons qu'il en reçoit, et que, selon l'expression du catéchisme, il coopère à la grâce.

« Ce qui fait la valeur des leçons de choses, ce qui les rend aimables et efficaces, c'est qu'elles sont conformes à cette loi ; c'est qu'elles font appel aux forces personnelles de l'enfant, qu'elles mettent en jeu, en mouvement, ses facultés physiques et intellectuelles, qu'elles satisfont à son besoin naturel de penser, de parler, de se mouvoir et de changer d'objet. C'est qu'elles parviennent à son esprit par l'intermédiaire de ses sens, qu'elles se servent de ce qu'il sait, de ce qu'il aime, pour l'intéresser à ce qu'il ne sait pas ou n'aime pas encore, parce qu'elles sont pour lui, en un mot, le *concret*, et non l'*abstrait*. »<sup>25</sup>

---

<sup>24</sup> L'arrêté du 27 juillet parle expressément de « leçons de choses » pour les commencements des sciences physiques.

<sup>25</sup> *Conférences pédagogiques* faites à la Sorbonne. Paris, 1861, 2ème partie, p. 73.